



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Cafep-Capes

Section Éducation musicale et chant choral

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans l'[arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

ET BAM

Vianney

Voix 1

Voix 2

1. Gare du Norden no vembre, Lesche-veux en pa-gaille,
là, Les jam-bes fé-briles,

7

Vx. 1

Vx. 2

ouh ouh Comm' u - neboule auventre, Qui me tend, qui me tord, Et Pa-
Qu'elle est gran-de pour moi, Cet-te scène im - po-sante Où tout

Comm' u - neboule auventre Qui me tend, qui me tord,
Qu'elle est gran-de pour moi Cet-te scène im - po-sante,

13

Vx. 1

Vx. 2

-ris qui s'é-tale. Et
de-vient fra-gile.

Ah Ah Ouhouh ouh. 2. Tout à coup me voi ouh.

20

Vx. 1

Vx. 2

bam et bam, Dans la poi trine, Ma-man je
bat et bam, Sur la mu sique, Ma-man je

Bam, bam et bam, Bam, bam et bam, je

27

Vx. 1

Vx. 2

l'ai fait pour ça, Je veux pas, Je veux pas l'A - mérique.
l'ai fait pour toi,

l'ai fait pour ça, Je veux pas, Je veux pas l'A - mérique.

34

Vx. 1

Vx. 2

Je veux ce coeur qui ri - que.

Attendus de l'épreuve

Concernant la seconde partie de l'épreuve

Le sujet précisera au candidat le passage sur lequel portera l'apprentissage (intégralité ou extraits ciblés).

Durant la préparation comme durant l'épreuve, le candidat dispose d'un clavier (travail de préparation au casque)

La salle d'épreuve est équipée d'un système de visualisation collective permettant au candidat, s'il le souhaite, de projeter sur écran les paroles.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose :

- de la partition à deux voix égales
- du texte imprimé (paroles)
- du texte (paroles) enregistré sur une clé USB permettant sa projection lors de l'épreuve

Le (les) sujet(s) zéro ne préfigurent pas un style musical particulier. Les textes proposés dans le cadre de cette partie d'épreuve pourront couvrir différentes époques et relever de différentes esthétiques.

L'utilisation d'une autre langue que le français n'est pas exclu.

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

B. - Epreuves d'admission

1° Première épreuve d'admission.

L'épreuve consiste en une interprétation d'une œuvre, puis une direction de chœur conduisant à un exposé et à un échange avec le jury.

Cette épreuve est constituée de deux parties.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation et une interprétation d'une œuvre choisie par le candidat. Après avoir présenté l'œuvre et précisé ses intentions artistiques, le candidat interprète un chant qu'il aura apporté, en s'accompagnant au clavier mis à disposition ou sur un instrument polyphonique qu'il aura apporté.

Durée de la première partie : dix minutes.

La seconde partie de l'épreuve consiste en une direction de chœur, suivie d'un exposé et d'échanges avec le jury. Le candidat mène l'apprentissage d'un chant à deux voix, proposé par le jury, auprès d'un ensemble vocal qui ne dispose pas de la partition (vingt minutes). La direction de chœur est suivie d'un exposé (quinze minutes) au cours duquel le candidat présente ses intentions et choix artistiques.

Cet exposé donne lieu à un échange avec le jury (quinze minutes).

Durée totale de la seconde partie : cinquante minutes.

L'épreuve vise à apprécier, outre les compétences pratiques disciplinaires, notamment vocales, d'accompagnement et de direction de chœur, la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral et à interagir avec le jury et le chœur.

Durée de la préparation : une heure.

Durée totale de l'épreuve : une heure.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire ;